
Compte-rendu de la séance du 23 Février 2012 à 20 heures

au Foyer Paroissial de Schwindratzheim

Présents : M. le Pasteur, Christian UHRI

Mmes et Mrs : Bruno Boettcher, Emmanuel Deyrolles, Noëlle Faessel, Louis Helmlinger,
Annie Lorang, Jacqueline Sonnier, Denise Suhr, Danielle Ulrich, Evelyne Walther,
Dany Weil

Méditation et accueil des nouveaux

Christian Uhri salue l'ensemble des présents constituant la nouvelle équipe du Conseil Presbytéral élue le 5 courant.

Il rappelle la répartition des mandats des nouveaux élus :

Noëlle Faessel, Annie Lorang, Jacqueline Sonnier, Danielle Ulrich, Evelyne Walther ® mandat de 6 ans

Dany Weil ® mandat de 3 ans

En introduction, Christian Uhri propose de mener une réflexion sur la notion d'engagement, envoi en mission, élu envoyé et donne lecture d'un texte en rapport avec ces thèmes : Actes des Apôtres – chapitre 10 – versets 37 à 48.

Les présents sont invités à intervenir à tour de rôle afin de se présenter et s'exprimer quant à leur situation en rapport avec leur ancien ou nouveau mandat de Conseiller.

Lecture et adoption du PV de la dernière séance

Christian Uhri donne lecture du projet de PV de la réunion du 11 Janvier 2012 qui a déjà été diffusé à l'ensemble des présents. Ce dernier ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière est approuvé à l'unanimité.

Points restant à éclaircir

Jean-Georges Gitz, intervenant à titre gracieux comme organiste, Bruno s'est renseigné sur la possibilité de délivrance par la paroisse d'un reçu lui permettant de déduire au moins ses frais de déplacement lors de sa déclaration de revenus. A priori, les textes imposent un minimum de 6 km ® essayer de trouver une autre piste.

fleurissement de l'autel : un appel à bénévoles est lancé au travers du Tychique ® point à faire en fonction des retours.

Elections internes au Conseil Presbytéral 2012

Les présents sont invités à constituer le bureau du nouveau Conseil comprenant 1 Président, 1 Vice-Président, 1 Trésorier et 1 Secrétaire et de désigner 2 délégués au Consistoire et 1 à l'Assemblée d'Inspection.

Pour le bon déroulement de ces élections, sont désignés comme Président de séance : Annie

Lorang et Secrétaire : Denise Suhr.

Les votes peuvent se dérouler sous la forme de « bulletin secret » ou à « main levée ». La formule « à main levée » est retenue par l'ensemble des Conseillers.

La Présidente déclare les élections « ouvertes » et annonce les postes à pourvoir en appelant les candidats à se manifester.

Le tableau ci-dessous reprend les candidatures aux différents postes et les résultats de ces élections :

Poste à pourvoir	Candidats	Nb voix « pour »	Nb voix « contre »	Absentions
Président(e)	Christian UHRI	10	0	1
Vice-Président(e)	Denise SUHR	10	0	1
Trésorier(e)	Evelyne WALTHER	10	0	1
Secrétaire	Danielle ULRICH	10	0	1
Délégué(e) au Consistoire	Emmanuel DEYROLLES	10	0	1
Délégué(e) au Consistoire	Louis HELMLINGER	10	0	1
Délégué(e) à l'Assemblée d'Inspection	Noëlle FAESSEL	10	0	1

Tous les postes étant pourvus, la Présidente remercie les candidats et clôt les élections.

Proposition idées de cadeaux pour les sortants ainsi que Mme Stoll et Schaeffer de Hochfelden

Lors du culte d'installation du nouveau Conseil, Nicole Ropp, Jacqueline Sturtzer, Charles Mehl et Philippe Obrecht, seront remerciés pour leur engagement et dévouement tout au long de leur mandat en tant que Conseiller Presbytéral.

Par ailleurs, seront également remerciés Mme Stoll, organiste durant 55 ans à Hochfelden et Mme Schaeffer, distribution bénévole durant de nombreuses années des Tychiques sur Hochfelden.

Les présents décident de matérialiser ces remerciements par la remise d'un cadeau.

Après échange, à l'unanimité, la remise de cadeaux se décline comme suit :

Philippe Obrecht, Nicole Ropp et Jacqueline Sturtzer : remise d'un roman de Jean d'Ormesson « C'est une chose étrange à la fin que le monde »

Jacqueline Sturtzer : un foulard complètera la remise du roman

Mmes Stoll et Schaeffer et M. Charles Mehl : remise d'un bon repas « valeur 100 € »

Initiation à la lecture des comptes de la paroisse en vue de la prochaine séance

Christian Uhri remet aux présents les comptes et budgets des paroisses de Hochfelden et Schwindratzheim

Il précise que pour le moment nous restons sur une présentation scindée des comptes et budgets de l'annexe Hochfelden et de la paroisse mère.

Ces documents ont été préparés par l'ensemble des Conseillers, Eliane Klein (Receveur) et Christian Uhri pour la paroisse de Hochfelden et en comité restreint par Charles Mehl, Bernard Walther (Receveur) et Christian Uhri pour celle de Schwindratzheim.

Christian Uhri donne un aperçu succinct des comptes et budget afin de permettre aux présents de pouvoir mieux aborder l'analyse détaillée de ces derniers qui sera l'ordre du jour de la réunion du CP du mois de mars et qui aura pour objet de procéder à la validation des comptes 2011 ainsi que du budget 2012.

Fixation de la date de la prochaine rencontre du Conseil Presbytéral

Le Conseil Presbytéral se retrouvera le **mardi 20 Mars 2012 à 19 heures** pour la séance « budget » ainsi que la préparation de la vigile de Pâques.

Divers

Evelyne Walther® contacter Charles Mehl pour qu'il fournisse la liste des achats à réaliser pour la Vigile de Pâques (liste 2011)

Noëlle Faessel invite les présents à diffuser un appel de « Caritas » pour l'accueil de jeunes enfants défavorisés originaires du Nord de la France pour un séjour de 3 semaines dans des familles alsaciennes, de préférence avec enfants.

Dates à retenir :

Lundi 05/03/12 à 20 h : Assemblée Générale du Foyer. Les membres du Conseil Presbytéral sont membres « d'office » du Conseil du Foyer.

Date retenue après vérification disponibilité Dany = **Lundi 16/04/12 à 20 h** : réunion du Conseil Presbytéral en vue de la préparation du culte d'installation **Dimanche 22/04/12 à 10h30 à Hochfelden** : culte d'installation du nouveau Conseil Presbytéral. Bruno Boettcher ne pourra pas être présent.

Dimanche 06/05/12 : culte de Confirmation à Schwindratzheim

Dimanche 13/05/12 : culte de Confirmation à Hochfelden

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 30.